



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE – CGT

126 rue de l'Université – BP 24
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 30 avril 2019

Cher-es collègues,

Le Syndicat des Personnels de l'Assemblée nationale – CGT a déposé un préavis de grève dans le cadre de la journée nationale d'action du service public le 9 mai.

Si la spécificité de la fonction publique parlementaire est avérée, il n'en reste pas moins que nombreuses sont nos revendications identiques à celles des trois versants de la fonction publique.

Comme l'attestent celles qui suivent, émanant de la plateforme revendicative de l'Union Fédérale des Syndicats de l'État – CGT (UFSE-CGT) :

- **Le retrait du projet de loi Fonction publique ;**
- **Un plan massif de résorption de la précarité**
- **La création de postes statutaires pour répondre à tous les besoins ;**
- **Le maintien des accords locaux concernant le temps de travail ;**
- **La possibilité d'en conclure de nouveaux pour aller vers une diminution significative du temps de travail pour tendre aux 32 heures ;**
- **Le renforcement du Statut pour préserver l'indépendance du fonctionnaire et la garantie de ses droits ;**
- **L'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage immédiat à hauteur de 16 % ;**
- **Le renforcement de la gestion collective des carrières, et donc des CAP, pour que les agents ne soient pas isolés et mis en concurrence ;**
- **Le maintien des CHSCT et le développement de leurs moyens et prérogatives ;**
- **Un service public accessible partout et pour tous qui réponde et s'adapte aux besoins sociaux de toute la population ;**
- **La mobilisation des moyens financiers nécessaires pour l'intérêt général, qui nécessite des mesures fortes de justice fiscale.**

La consultation des Personnels, réalisée par la société Obéa, à la demande du cabinet du Président, ne saurait être l'un des outils de la casse de la fonction publique parlementaire.

Nous avons le pouvoir de dire stop à la contractualisation/externalisation des emplois statutaires, la généralisation de la précarité... Dumping social inacceptable sous couvert d'efficacité et de modernisation du parlement !

Exigeons des recrutements à hauteur des besoins, l'intégration des contractuels en poste, le maintien de notre système de retraite, la compensation de la CSG.

Sans garanties fermes de la part du bureau de l'Assemblée nationale sur tous ces points, – bureau dont la majorité n'a de cesse, depuis son arrivée, tout en affichant un pseudo-dialogue social, de multiplier les manœuvres pour contourner les institutions représentatives des personnels de l'Assemblée nationale – le SPAN-CGT ne peut envisager de négociation digne de ce nom.

Tous ensemble, avec nos collègues des fonctions publiques, portons nos revendications !
REJOIGNEZ LE SPAN-CGT, LE 9 MAI, SOUS LA BANNIERE de l'UFSE-CGT.
L'heure et le lieu de rendez-vous seront communiqués via le site spancgt.fr.